

L'Union Nationale des Femmes du Maroc célèbre la Journée Nationale

de la Femme à travers les douze régions du Royaume durant la période du 10 au 23 octobre 2022

A l'occasion du 23ème anniversaire de l'accession de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI**, que Dieu L'assiste, au Trône de Ses Glorieux Ancêtres, **Sa Majesté le Roi Mohammed VI**, a donné ses Hautes directives visant à encourager la participation des femmes marocaines à tous les domaines de la sphère publique et privée; le progrès du Maroc restant tributaire de la condition de la femme et de sa participation active aux différents domaines de développement et en exécution des Hautes Orientations de **Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem**, Présidente de l'Union Nationale des Femmes du Maroc (UNFM), ayant pour objectifs d'améliorer les conditions de la femme et de la fille Marocaine et s'inscrivant dans cette dynamique, l'Union célèbre la Journée Nationale de la Femme à travers le lancement d'un ensemble de programme de développement au profit des femmes et des filles au sein des douze régions du royaume pendant la période du 10 au 23 octobre 2022.

A cette occasion, l'Union Nationale des Femmes du Maroc rappelle tous les progrès qui ont été accomplis à ce jour au profit des femmes, tout en identifiant les difficultés actuelles et les défis à relever en matière d'autonomisation et d'acquisition des droits de ces dernières. Des activités seront consacrées aux problématiques actuelles des femmes et des filles notamment en matière de violence numérique ainsi que les dispositifs de protection y afférents dans l'environnement scolaire au sein des régions Casablanca - Settat, Béni Mellal - Khénifra, Laâyoune-Sakia El Hamra, Dakhla – Oued Ed-dahab.

Seront également traitées les thématiques de lutte contre la déperdition scolaire concernant les filles en milieu rural ainsi que les effets de la déperdition scolaire sur la santé mentale des filles qui abandonnent l'école dans les régions de Marrakech-Safi, Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Casablanca-Settat.

La protection juridique des femmes en situation difficile dans la région du Draa-Tafilalet, la région de l'Est, la région du Souss-Massa et la région de Fès-Meknès sera également traitée.

La protection sociale des femmes « artisanes traditionnelles » qui ont bénéficié de programmes d'insertion socioprofessionnelle de l'Union Nationale des Femmes du Maroc dans les régions de Beni Mellal, Khenifra et de la région Est, ainsi que l'autonomisation par le biais de l'entreprenariat féminin sont des leviers de développement économique régional des régions de Beni Mellal-Khenifra et Tanger-Tétouan Al Hoceima illustrés à travers l'exposition arabe de valorisation des produits féminins.

D'autres thématiques telles que les soins de santé au profit des femmes, des mères et des nouveau-nés dans les régions de l'est, Rabat-Salé-Kenitra, Marrakech-Safi, Guelmim-Oued Noun, ainsi que le rôle des femmes sur l'importance de la préservation de l'eau dans la région de l'est seront également abordées.